

Avis de publication des postes vacants post-ECN proposés en vue d'un droit au remords

(article 7 - IV de l'arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine)

Subdivision	Spécialité (DES)	ECN	Nombre places vacantes	Date de publication	Date limite de candidature	Semestre de prise d'effet du droit au remords
Saint-Etienne	Gériatrie	2022	1	29-juil-24	31/08/2024 30/09/2024	nov-24 (sous réserve d'un stage hors filière d'essai)
Saint-Etienne	Médecine générale	2022	1	29-juil-24	31/08/2024 30/09/2024	nov-24 (sous réserve d'un stage hors filière d'essai)
Saint-Etienne	Médecine physique et de réadaptation	2022	1	29-juil-24	31/08/2024 30/09/2024	nov-24 (sous réserve d'un stage hors filière d'essai)
Saint-Etienne	Oncologie	2022	1	29-juil-24	31/08/2024 30/09/2024	nov-24 (sous réserve d'un stage hors filière d'essai)
Saint-Etienne	Pneumologie	2022	1	29-juil-24	31/08/2024 30/09/2024	nov-24 (sous réserve d'un stage hors filière d'essai)